Réf. Farde e-Assemblées : 2616596

N° OJ : **110**

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/11/2024

Objet : Propreté publique.- Asbl "Compagnie Tadam".- Subside : 6.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl "Compagnie Tadam" s'engage à organiser des animations de sensibilisation à la propreté publique pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 6.000,00 EUR à l'asbl "Compagnie Tadam" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 6.000,00 EUR à l'asbl "Compagnie Tadam" pour son action de sensibilisation à la propreté de l'espace public lors du world cleanup day du 21 septembre 2024.- Article 87605/332/02 du budget ordinaire de 2024.

Annexes :